



27^{ème} Open International des Vins du Médoc d'Hourtin

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

Le club « L'Echiquier Médocain » organise le 27^{ème} Open International des Vins du Médoc du 28 juin au 5 juillet 2025 à Hourtin (33).

Article 2 :

Le 27^{ème} Open International des Vins du comprend :

- ❖ Un Open International cadence lente FIDE en 9 rondes
- ❖ Un tournoi Blitz (facultatif)

Article 3 :

Les règles d'appariement sont celles du système suisse C04, assisté par ordinateur (programme PAPI version 3.3.8, homologué par la F.F.E.). L'appariement officiel est affiché sur le lieu du tournoi 30 minutes avant le début de la ronde.

Article 4 :

Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 93^e Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables au 1^{er} janvier 2023.

Article 5 :

La cadence est de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes avec 30 secondes d'incrément cumulable pour chaque coup à partir du premier coup. Une pendule spécifique peut être utilisée pour les tables dont l'un des joueurs est non-voyant ou mal-voyant.

Article 6 :

Le délai de forfait est de 30 minutes. Il commence à partir de l'annonce du début de la ronde par l'arbitre.

Article 7 :

Chaque joueur peut bénéficier d'un « bye » pendant ce tournoi (partie non jouée tout en marquant 1/2 point). Ce bye ne peut pas être utilisé pour les 2 dernières rondes. Le bye doit être annoncé avant la fin de la ronde qui le précède.

Article 8 :

Le départage des ex æquo se fait de la manière suivante :
Buchholz tronqué puis Buchholz puis Performance.

Pour le premier départage, le logiciel P.A.P.I choisit de tronquer les deux valeurs les plus faibles et le calcul se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

Article 9 :

Le tournoi se déroulera :

- Salle des fêtes à Hourtin "ville" les 28 et 29 juin
- Salle d'animation Hourtin "Port" (salle habituelle) à partir du lundi 30

Vérification des licences :	Jusqu'à 17 H 30 le samedi 28 juin 2025 : Licence A obligatoire/référence FIDE	
Horaire de Jeu :	Présence obligatoire à 17 H 50 samedi 28 juin 2025	
Samedi 28 juin 2025	Ronde 1: 18 h 00	
Dimanche 29 juin 2025	Ronde 2: 16 h 00	
Lundi 30 juin 2025	Ronde 3: 16 h 00	
Mardi 01 juillet 2025	Ronde 4: 10 h 00	Ronde 5 : 16 h 00
Mercredi 02 juillet 2025	Ronde 6: 14 h 00	
Jeudi 03 juillet 2025	Ronde 7: 16 h 00	Blitz : 10 h 00
Vendredi 04 juillet 2025	Ronde 8: 16 h 00	
Samedi 05 juillet 2025	Ronde 9: 09 h 00	
Remise des prix :	Samedi 05 juillet 2025 vers 15 h 00	

Entrée libre pour les spectateurs. Cependant, conformément à l'art. 13.7 des règles du Jeu, l'arbitre peut ponctuellement limiter l'accès au tournoi. Les animaux ne sont pas admis.

Article 8 :

LAPEYRE	Pierre	AFE2. AI	Arbitre principal
WOHLERS-ARMAS	Rike		Organisateur

Article 9 :

En cas de litige, il est prévu un jury d'appel qui sera constituée de l'arbitre principal, de l'organisateur et d'un joueur (arbitre titré), puis du plus fort ELO masculin, du plus fort ELO féminin du tournoi.

Si l'un de ces membres est concerné par un litige, il sera remplacé par le joueur suivant dans la liste.

Pour présenter un appel, il faut :

- en informer l'arbitre au moment de l'incident, continuer la partie en appliquant ses directives
- dès la fin de la partie, déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal.

Article 10 :

- A l'issue de la partie, le résultat est inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) à la table d'enregistrement. Le joueur vérifie qu'il est correctement enregistré. L'application utilisée de prise de résultats est Papi-web développée par M. Pascal Aubry. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde r + 2, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).
- La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte des joueurs et joueuses d'échecs. Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement (dégradation, tapage, etc.) pourra être sanctionné par l'exclusion du tournoi. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.
- L'utilisation de téléphone portable, de baladeur ou de matériel électronique est strictement interdite dans l'espace de jeu. Les téléphones doivent être éteints.
- Il convient d'éviter toute conversation ou lecture suspecte.
- Les stands de littérature échiquéenne ne peuvent ouvrir qu'à l'issue de la 1^{ère} heure de jeu.
- Une salle d'analyse sera mise à la disposition des joueurs, les analyses sont interdites dans la zone de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme "zones non-fumeurs" par les responsables de la sécurité du site.
- Les joueurs inscrits peuvent solliciter auprès de l'arbitre principal une ou plusieurs absences. Dans ce cas ils ne sont pas appariés pour la (les) ronde(s) concernée(s).
- Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre est considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.
- Signalement des abandons non justifiés au directeur juridique pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 11 :

La liste des prix sera affichée avant le début de la 5^{ème} ronde.

Tout joueur absent à la cérémonie renonce ipso-facto à son prix.

Mode de répartition des prix : Attribution « à la place ».

Article 12 :

L'inscription au 27^{ème} Open International des Vins du Médoc implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'organisateur	L'arbitre
Rike WOHLERS-ARMAS	Pierre LAPEYRE 